

Quelques recommandations de base :

Sous le soleil vous ne bronzez pas en une demi- heure et il en est de même avec un banc solaire !

Un plan de bronzage se prépare et s'élabore donc en fonction de votre type de peau et en évoluant sur des appareils de plus en plus performant. Ecoutez les conseils de nos spécialistes diplômés et demandez notre brochure « conseils de bronzage ».

Votre peau doit s'habituer à recevoir, petit à petit, et de manière progressive, les rayons ultraviolets émis par les bancs solaires. Ne vous entêtez pas à vouloir absolument « démarrer » un plan de bronzage sur un appareil puissant. Vous risquez d'agresser votre peau et de provoquer un coup de soleil. Les coups de soleil sont vraiment à proscrire et ce que ce soit sous le soleil ou sous un banc solaire.

La qualité ainsi que la durée de vie des tubes dans un banc solaire est primordial pour un bronzage de qualité. Beaucoup de centres de bronzage, pour des raisons d'économie, achètent des tubes de marques peu connues et moins performantes et vont jusqu'au bout du cycle de vie du tube (entre 600 et 900 heures suivant les marques). Plus un tube vieillit, plus il perd en efficacité et plus il peut générer des rougeurs. *Chez Sunbrero nous n'utilisons que des tubes de grandes marques et nous les changeons systématiquement à moitié de leur vie ! Ainsi nous vous assurons toujours un bronzage efficace.*

Sunbrero , contrôlé et conforme à la nouvelle norme européenne de bronzage et à la législation belge



La norme européenne, traduite dans la législation belge depuis Août 2008, impose entre autres, l'adaptation du rayonnement des tubes des bancs à 0.3w/m² pour les UVB. Ceci correspond quand même à un indice UV de 12 (soleil tropical). Pour comparaison, en été, dans les pays méditerranéens l'indice UV est en général de 9 !!!

Chez Sunbrero nous sommes à la pointe du respect de cette norme. Nous réalisons un contrôle très régulier et strict de nos appareils par les techniciens de chez Ergoline. De même nos centres et ont été contrôlés par les autorités et ont été certifiés conformes à la législation. De plus cette nouvelle norme est une vraie sécurité pour votre peau.

Derniers conseils:

- Espacez toujours votre première séance de la deuxième par un délai de 48h00, et idéalement toutes vos séances, cela laisse ainsi le temps à votre mélanine (qui colore votre peau) de bien « monter » à la surface de votre épiderme afin d'obtenir un beau résultat de bronzage.
- Avant votre séance, choisissez une accélérateur de bronzage pour solarium adapté à votre peau, et appliquez le idéalement 1 à 2 heures avant la séance
 - Hydratez toujours bien votre peau après la séance.